

## MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE D'ADRESSAGE

-----

La commune est en train de procéder à l'adressage sur l'ensemble du territoire communal.

Toutes les voies ouvertes à la circulation publique doivent être dénommées. Tous les points d'accès aux habitations seront numérotés.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire l'adressage est aujourd'hui un élément essentiel et structurant.

Les principaux enjeux de la mise aux normes des adresses:

- L'aménagement du territoire.
- Faciliter l'accès aux soins (pompiers, ambulances, ...) et aux services à domicile.
- Faciliter la circulation et les déplacements à travers les outils de cartographie mobiles (GPS, smartphones, ...).
- La sécurité.
- Les livraisons et le e-commerce.
- La connexion au très haut débit.
- Faciliter la gestion des listes électorales et les opérations de recensement.
- ...

En excluant les libellés déjà utilisés y compris dans les communes voisines pour éviter les erreurs toujours possibles l'ensemble des voies a été dénommé.

La numérotation des différentes voies est faite suivant la numérotation métrique, fortement conseillée en milieu rural. Les numéros représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation. Ce système permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante et sans risque d'intercaler des numéros bis, ter. Le long de la voie les n° pairs sont à droite et le n° impairs à gauche. Le sens croissant est établi en allant du centre (Chavagnac) vers la périphérie, en cas d'ambigüité d'est vers l'ouest puis du nord vers le sud.

Le principal avantage du système métrique est qu'il renseigne la distance à parcourir entre votre position et votre lieu de rendez-vous - Particulièrement efficace pour les services de secours.

La commission municipale en charge de l'adressage est force de proposition pour le conseil municipal. Le maire est décisionnaire en dernier ressort.

Elle est composée des élus suivants:

- Alain TAVET
- Michel TOCHEPORT
- Jean-Claude LAVAL
- Cyril BOUQUIER
- Stéphane GARAUD

